

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE LA NOUVELLE TECHNOLOGIE AVICOLE DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « SONTA-CI »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN AGBAYATE 1  
IMMEUBLE KABA NON LOIN DE LA GRANDE EGLISE  
HANGUAR LOT 675 ILOT 71U, Lot 675, Ilot 71

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 24/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE LA NOUVELLE TECHNOLOGIE AVICOLE DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « SONTA-CI »

Objet : IMPORT ET EXPORT DE PRODUITS AVICOLES (ŒUFS FECONDES, POUSSINS, ETC...) – IMPORT ET EXPORT DES EQUIPEMENTS AVICOLES (COUVOIRS : INCUBATEURS ET ECLOSOIRES ETC...) – FERMES AVICOLES/ELEVAGE – VENTE DES ŒUFS FECONDES ET DE CONSOMMATION – VENTE DE POUSSINS ET POULETS – FABRICATION, ACHAT ET VENTE DES ALIMENTS AVICOLES-

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN AGBAYATE 1  
IMMEUBLE KABA NON LOIN DE LA GRANDE EGLISE  
HANGUAR LOT 675 ILOT 71U, Lot 675, Ilot 71

Dirigeant(s) M KOUROUMA VASSIDIKI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12796 du 11/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76106/GTCA/RC/2025 du 11/12/2025

